

*Proposition de communication de Zahia OUADAH-BEDIDI*

Pour la Conférence de l'UEPA, 2007

**Session B9 : L'avenir des programmes de planning familial en Afrique?**

**Baisse rapide de la fécondité et politiques de population en Algérie : une évolution paradoxale?**

Au cours des quarante dernières années l'Algérie a connu de profonds bouleversements : politiques, socio-économiques et surtout démographiques. La situation démographique actuelle de ce pays et les problèmes qu'elle annonce sont aux antipodes de la conjoncture des années soixante. Malgré la saignée de la guerre de libération, le premier recensement général de la population de l'Algérie indépendante confirmait l'ampleur de l'explosion démographique. Du recensement de 1954 à celui de 1966, la population musulmane était passée de 8,74 millions à 11,96, soit une augmentation annuelle moyenne de plus de 2,6 %. Non seulement, à ce rythme, une population double en moins de 30 ans mais, pour les chercheurs algériens de l'époque, la situation était d'autant plus alarmante que certaines études (comme celle publiée par l'AARDES<sup>1</sup> en 1968) montraient que ce rythme d'accroissement allait encore s'accélérer et le pays verrait alors sa population doubler en moins de 20 ans. Pour amplifier un peu plus cet effet alarmiste, l'étude de l'AARDES établissait un rapprochement direct entre la situation démographique de l'Algérie et celle de son voisin le Maroc. Ce dernier avec un taux d'accroissement de départ identique à celui de l'Algérie dans les années 1960 allait atteindre, selon un rapport cité par cette étude, un taux d'accroissement annuel de 3,9% en 1980-1985 (AARDES, 1968). L'Algérie quant à elle connaîtra un taux d'accroissement annuel de sa population de l'ordre de 3,5 % par an ou plus autour de 1980. En dépit des mises en garde, loin de mettre en place une politique de limitation des naissances, le gouvernement algérien a au contraire développé un discours hostile à l'idée même de planning familial considérée comme impérialiste.

Certes, le recensement suivant donnait un début de confirmation de la thèse alarmiste en révélant un taux annuel moyen d'accroissement intercensitaire de 3,2 % pour 1966-1977, mais les données de l'état civil la contredisaient car, après avoir culminé en 1970 à 3,4 %, le taux d'accroissement naturel (balance des taux bruts de natalité et de mortalité) avait entamé une légère mais sensible décrue pour arriver à 3,0 % en 1977. Et, malgré une prise de conscience assez précoce de la part des cadres et responsables du défi économique et social que constituait une croissance démographique de l'ordre de 3 %, ces chiffres sensiblement en retrait des craintes exprimées à la fin des années 1960 ont certainement conforté le gouvernement algérien dans ses positions et freiné la réflexion sur la nécessité de mettre en place une politique de population en Algérie. Toujours est-il qu'il a fallu attendre 1983 pour que le premier *Programme de maîtrise de la croissance démographique* voit officiellement le jour.

---

<sup>1</sup> Association Algérienne pour la Recherche Démographique Économique et Sociale

En 2003, vingt ans après la mise en place de cette première politique de population, le taux d'accroissement naturel de la population algérienne n'est plus que de 1,6 %, malgré la baisse radicale de la mortalité obtenue depuis l'Indépendance. En effet, alors que le taux de mortalité était tombé de 21 p. 1000 dans les années ayant précédé la guerre de libération à 4,5 p. 1000 en 2003, le taux de natalité est lui-même tombé de 47,4 à 20,4 p. 1000. Plus précisément, le nombre moyen d'enfants par femme, qui avait augmenté jusqu'à atteindre 8 au début des années 1970 n'était plus que de 2,2 en 2002. Ainsi, le discours des pouvoirs public qui continue d'être hanté par la peur d'une insoutenable pression démographique et de prôner une politique de population visant à faire baisser le taux de fécondité totale jusqu'au seuil de remplacement des générations se retrouve-t-il pour la seconde fois en contradiction avec la réalité des évolutions démographiques, puisque ce seuil de remplacement est d'ores et déjà atteint et que le recensement de 1998 a montré que dans plusieurs villes algériennes la fécondité était déjà tombée nettement en dessous de ce seuil au milieu des années 1990.

Mais de tels décalages entre la politique et les réalités ont-ils une grande influence sur l'évolution des comportements démographiques ? Rien n'est moins sûr. Au mieux, les bouleversements observés n'ont sans doute qu'en partie été le résultat direct d'initiatives et de politiques gouvernementales au sens strict du mot.

Il s'agit dans cette communication de mettre en parallèle l'évolution de la fécondité et celle de la politique de population sur les quarante dernières années en Algérie pour montrer le décalage qui a toujours existé entre le niveau de fécondité atteint et l'opinion des pouvoirs publics sur ce même niveau. Cette communication est structurée en trois parties. D'abord, nous analyserons la situation de l'Algérie au lendemain de son indépendance en 1962, situation caractérisée par une absence de politique de limitation des naissances malgré un niveau de fécondité élevé ainsi que la position anti-plannig familial de l'Algérie à la conférence internationale sur la population à Bucarest. Ensuite, dans un deuxième temps, nous verrons comment l'Algérie effectue un revirement politique de 180 degrés entre la conférence de Bucarest et celle de Mexico au moment même où la baisse de la fécondité commence à s'accélérer, mais sous l'effet d'un premier facteur qui est le retard de l'âge au mariage. Enfin, nous tenterons de parler de la situation actuelle que connaît la population suite à tous ces changements démographiques très rapides et intenses, nous aborderons notamment la question du célibat et celle des mères célibataires.